

La Rochelle, le 22 avril 2025



Service aménagement du territoire

Mairie de Saint Georges d'Oléron
Place de la République
17190 SAINT GEORGES D'OLERON

Nos réf : IL/IA/FCL/MB

Dossier suivi par : Mickaël Briand

Mail : m.briand@charente-maritime.cci.fr

Objet : Analyse Documents d'Urbanisme

Madame La Maire,

Conformément au code de l'urbanisme, vous nous avez adressé votre projet de PLU, en notre qualité de Personne Publique Associée et nous vous en remercions.

Après échanges avec vos services et analyse technique de votre projet, je vous communique ci-après nos conclusions :

Dans son ensemble, le plan traduit un équilibre recherché entre attractivité économique, préservation du cadre de vie et maîtrise des impacts urbains et environnementaux, avec une stratégie clairement orientée vers le renforcement des centralités et le maintien d'une économie locale structurée et compatible avec les contraintes du territoire insulaire.

En conséquence, le projet n'appelle pas de remarques techniques particulières.

A la lecture des enjeux commerciaux du plan, la CCI souhaite néanmoins rappeler à la commune l'importance du droit de préemption de sauvegarde des fonds de commerce, des baux commerciaux et des terrains à vocation commerciale, comme outil stratégique de maîtrise et de dynamisation des centralités commerciales, en cohérence avec les orientations du plan, sa complémentarité avec le secteur de protection commerciale et les enjeux économiques de la commune.

Les services de la Chambre de Commerce et d'Industrie Charente-Maritime se tiennent à la disposition de la commune pour échanger sur ce sujet.

Je vous prie d'agréer, Madame la Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Philippe Pétorin
Président

